

Adresse de la commune de Dole (Jura) félicitant la Convention sur son décret sur le secours aux parents des défenseurs de la République, lors de la séance du 24 floréal an II (13 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Dole (Jura) félicitant la Convention sur son décret sur le secours aux parents des défenseurs de la République, lors de la séance du 24 floréal an II (13 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 296;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26738_t1_0296_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

armés pour arracher encore une fois la République aux conspirateurs Les monstres ! ils ne redoutaient donc pas le génie puissant qui plane sur la montagne et veille au salut de la France. Qu'ils disparaissent tous de la surface de la terre, tandis que, fermes à votre poste, vous nous donnez un exemple que nous admirons et suivons avec ardeur.

En consacrant nos mains au soulagement de nos frères d'armes comme nous le faisons sans relâche depuis que Rühl a porté dans notre atelier tout le feu du patriotisme, nous avons montré que si nous ne pouvions partager leurs dangers, nous savions apprécier leur courage. En vous félicitant sur votre constance invincible, nous prouverons à toute la France que nous sommes dignes du titre de républicaines ».

GARAUD LESSERTOIS, veuve GOBERT, CORMIER, Janne MONGIN, Anne QUÉLY, M. MARBEY, CAZELLE LESSERTOIS, LEMOINE BRIGONET, Marianne FORGEOT, Marie PETIT, Marie RUELLE, citoyenne CORNIER.

f

[*La Sté popul. de Condom, à la Conv.; 14 flor. II*] (1).

« Législateurs,

Nous recevons dans l'instant la nouvelle d'une grande victoire que nos frères d'armes ont sous les ordres de Dugommier, remportée le 12 floréal sur les vils satellites du despote espagnol. Les sans-culottes de Condom, réunis en Société populaire se sont livrés à toute l'allégresse qui caractérise des républicains enflammés de l'amour sacré de la liberté. Dans les transports de la joie publique, ils se hâtent de vous inviter de nouveau à rester courageusement à vos postes. Vous saurez par votre fermeté terrasser les ennemis du dedans et les soldats de la République sauront bientôt par leur bravoure et leur intrépidité pulvériser les puissances coalisées et procurer à la France une paix solide qui asseoir sur des bases inébranlables le bonheur et la prospérité de la nation.

Vive la Convention, vive la Montagne, vive la République une et indivisible ».

FLEAU DUBARRY (*présid.*), COINTEAU (*secrét.*), SOUBDÈS (*secrét.*), SALVANDY (*rédacteur*).

g

[*La comm. de Dôle, à la Conv.; 19 germ. II*] (2).

« En nous donnant la loi salulaire qui assure des secours aux parents de nos braves défenseurs, vous avez décrété le triomphe de la République et l'anéantissement des tyrans. Pénétrés de l'importance d'une mesure aussi sage, jaloux de seconder vos vues et de faire jouir nos concitoyens du bienfait de la loi, nous nous sommes empressés de l'exécuter. Quoique nous n'ayons rien reçu de la part du ministre, notre zèle n'en a pas été ralenti, un de nos collègues a avancé une partie des fonds et l'autre nous a été prêtée par le receveur de notre district. Vos intentions

sont remplies, plus de 700 citoyens ont reçu les secours : tous sont contents et vous bénissent.

Continuez, Législateurs, à punir le crime et à récompenser la vertu; comptez sur notre patriotisme et sur notre amour pour la révolution ».

ODILLE (*maire*), MACHARD, CLER, MORA, PROST (*secrét.*), CHAPPART, SARRANTON.

h

La Société populaire de Loudun félicite la Convention... (1).

i

[*Le C. révol. de Lauzun, à la Conv.; 9 flor. II*] (2).

« Citoyens Législateurs,

A peine sommes nous organisés que nous venons vous faire part de notre indignation contre des hommes qui, sous le masque du patriotisme, voulaient anéantir la liberté, contre ces êtres qui, vendus à toutes les factions, étaient de tous les partis et méditaient en secret la perte de la République. Mais la justice suprême qui protège notre sainte révolution, a secondé votre surveillance; leurs trames quoiqu'ourdiées dans les limbes, ont paru au grand jour et les conspirateurs ont payé de leurs têtes l'outrage fait à la souveraineté nationale.

Oui, généreux défenseurs des droits de l'homme, vous vous êtes montrés dignes d'un grand peuple que vous représentez, et cette époque sera à jamais mémorable dans les annales de la République. Continuez, Législateurs, continuez à faire le bonheur de vos semblables, et n'abandonnez le gouvernail de l'Etat qu'après l'avoir conduit au port et assuré l'indépendance de la République.

Pour nous, placés au centre de la République, nous jurons entre vos mains de surveiller ces ennemis de l'intérieur et de punir l'audace de ceux qui voudraient attenter à son indivisibilité, ou de mourir en la défendant. S. et F. Respect à la représentation nationale ».

SIMONET (*présid.*), BEAUBRUN (*secrét.*), BEAUREGARD, CHACEBARET, FRAYRE, GRILHÉON, LISSANDRE.

j

[*Le C. révol. de Molinet, à la Conv.; 13 flor. II*] (3).

« Citoyens,

Nous avons reçu les rapports qui vous ont été faits par le citoyen Saint-Just, sur la conjuration atroce que vous avez découverte; nous applaudissons de toutes nos forces à la punition des scélérats qui tramaient depuis si longtemps la perte de la liberté. Continuez, Intrépides montagnards, continuez à lancer la foudre révolutionnaire sur toutes les têtes coupables. Frappez sans pitié et tous les bons citoyens vous seconderont.

(1) C 303, pl. 1112, p. 17.
(2) C 302, pl. 1097, p. 10.

(1) B⁴ⁿ, 25 flor.
(2) C 302, pl. 1097, p. 11; B⁴ⁿ, 25 flor.
(3) C 302, pl. 1097, p. 12.